

Approbation n° 22-257 du 1^{er} juillet 2022

Société : SOCIETES LOCALES D'EPARGNE AFFILIEES A LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 20 € pour un montant maximum d'émissions de 200.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le rapport annuel de la CEP Aquitaine Poitou-Charentes sur l'exercice 2020,
- le rapport annuel de la CEP Aquitaine Poitou-Charentes sur l'exercice 2021,
- le document d'enregistrement universel 2021 de BPCE déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2022 sous le n° D. 22-0135.